

CONTRIBUTION PAROISSIALE 2023

Chers paroissiens,

A nouveau cette année, nous vous sollicitons pour notre nouveau projet de rénovation : celui de notre église Jeanne d'Arc. Des travaux de peinture et diverses rénovations doivent être réalisés.

« *Si le Seigneur ne bâtit la maison, les bâtisseurs travaillent en vain* » nous rappelle le Psaume 126, ce pourquoi nous comptons sur vos prières.

Vous pouvez verser votre contribution à Notre Dame de Bon Secours ou à Sainte Jeanne d'Arc en utilisant le bordereau ci-dessous, accompagné de votre versement par chèque ou en espèces. Un reçu fiscal vous sera ultérieurement remis par le Diocèse. Vos dons bénéficient d'une réduction d'impôt de 66% dans la limite du 20% du revenu imposable. Les dons effectués après le 31 décembre donneront lieu à une réduction pour l'année civile suivante.

Nous osons compter sur votre générosité, et nous vous remercions très chaleureusement de votre soutien.

P. Eugenio et le Conseil Économique

Novembre 2023

M. ; Mme. (Prénom + Nom en majuscules)

Adresse Tél

Montant du don (Chèques établis à l'ordre de : **Paroisse de la Visitation**)